

UNIVERSITÉ DE MAROUA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°20/014/AONO/MINESUP/UMa/CIP M/2020 DU 12/11/2020 Pour les travaux de construction d'un hangar au CMS du campus de Kongola de l'Université de Maroua

1. Objet

Dans la perspective de la mise en 'uvre des activités de lutte contre la pandémie COVID_19 à l'Université de Maroua, dans le cadre du Fonds Spécial de Solidarité Nationale contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales (CAS-COVID-19), le Recteur de l'Université de Maroua, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un hangar au CMS du campus de Kongola de l'Université de Maroua.

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent notamment :

1- Installation de Chantier
2- Terrassements
3-Travaux de Fondation
4- Structure en béton armé et maçonneries

5- Charpente couverture
6- Revêtements et enduits
7- Menuiseries
8- Plomberie sanitaire
9- Electricité
10- Aménagement et installat

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente-sept millions cinq cent mille (37 500 000) de F CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre mois (04) mois.

5. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans les travaux de BTP.

Par le présent Avis, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Fonds Spécial de Solidarité Nationale de lutte contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales (CAS COVID-19, EXERCICE 2020 et suivants), PROG. 974 Résilience Sociale.

8. Consultation du dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 680 34 34 23 / 697 418 124, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 680 34 34 23 / 697 418 124, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 65 000 (soixante-cinq mille) francs CFA, payable à la BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 680 34 34 23 / 697 418 124, au plus tard le 03/12/2020 à 15 heures précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°20/014/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2020 DU 12/11/2020**

**Pour les travaux de construction d'un hangar au CMS du campus
de Kongola de l'Université de Maroua**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une institution financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de 750 000 (sept cent

cinquante mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Institution financières agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 03/12/2020 à 15 heures par la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Université de Maroua dans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels
- Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

N°	Critères	Critères
1	Présentation de l'offre	03 critères
2	Personnel	12 critères
3	Methodologie	13 critères
4	Capacité de préfinancement	12 critères
5	Experiences similaires	18 critères
6	Moyens logistiques et matériels justifiés	12 critères

Une Note technique inférieure à 70%, entraîne élimination de l'offre.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre

technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la DIPD de l'UMa./-

MAROUA le 12 Novembre 2020
Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL
IDRISSOU ALIOUM